



CUISINIER·ÈRE·S EN CRÈCHES

LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES CUISINIER·ÈRE·S POUR SES CRÈCHES DÉPARTEMENTALES.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Pour postuler, rendez-vous sur le site
Internet :
seinesaintdenis.fr/emploi-entrepreneuriat/

QUALIFICATIONS :

- CAP Cuisine

REMUNERATION ET AVANTAGES :

- Rémunération : 1543 € net par mois pour un débutant
- Horaires fixes du lundi au vendredi
- 37 jours de congés par an
- Formation tout au long de la carrière pour consolider les compétences acquises et/ou évoluer professionnellement

MISSIONS

En collaboration avec les professionnel·le·s des crèches, dans le cadre du Projet éducatif des crèches départementales « Accueillir et inventer ensemble¹ » et du projet d'établissement :

- Elaborer les menus variés et équilibrés dans le cadre du plan alimentaire : participation à la commission mensuelle de menu ;
- Garantir la gestion des denrées alimentaires de la crèche : passation des commandes, réception et contrôle des marchandises, gestion des stocks en lien avec les procédures du service ;
- Préparer quotidiennement sur site les repas (midi et goûter) des enfants accueillis dans le respect des normes HACCP (procédures d'hygiène, traçabilité, sécurité alimentaire...) en privilégiant le fait-maison. Les repas sont adaptés aux besoins nutritionnels de l'enfant, à son stade de développement et à son éventuel régime alimentaire ;
- Participer à l'éducation au goût des tout-petits au quotidien et lors de la semaine du goût : diversification alimentaire, découverte des aliments et des plats pour enrichir sa culture alimentaire ;

- Participer à la dynamique d'équipe et aux projets de la crèche, réunions, temps festifs (buffet de fêtes de fin d'année), animation d'ateliers culinaires thématiques avec les enfants et/ou les familles ;
- Assurer l'entretien de la cuisine et du matériel de cuisine (nettoyage, bon fonctionnement).

QUALITÉ ET SAVOIR FAIRE :

- Connaissance des procédures HACCP
- Pratique des outils bureautiques
- Autonomie et sens de l'organisation
- Appétence pour le «fait maison»
- Intérêt pour le travail avec des équipes pluri-professionnelles
- Connaissance de l'alimentation et la diététique du tout-petit

ÉGALITÉ
LE DÉPARTEMENT
ENGAGÉ



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

¹ Consultation en ligne : seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/pecd-2.pdf

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Un département jeune et dynamique aux défis nombreux

La Seine-Saint-Denis, territoire de 1,6 millions d'habitant-e-s, est une terre de contrastes en pleine transformation, au cœur de la dynamique métropolitaine.

Département le plus jeune de France métropolitaine, avec plus de 40% de la population âgée de moins de 30 ans, il est un territoire qui, à ses défis socio-économiques, oppose un dynamisme culturel (présence de grandes institutions culturelles à rayonnement national, friches reconverties, lieux éphémères), des innovations sociales (Appel à agir In Seine-Saint-Denis) et économiques.

Dans le cadre de la construction du Grand Paris, mais aussi de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, de nombreux projets d'aménagement (transports, logements...) voient le jour et font de la Seine-Saint-Denis un territoire d'avenir en perpétuel mouvement.

Relevons ces défis ensemble !

Le Département de la Seine-Saint-Denis est le chef de file de l'action sociale sur son territoire et assure grâce à ses 8 000 agents, de nombreux services publics à destination des habitant-e-s les plus fragiles.

Travailler au service de l'intérêt général a du sens pour vous ?

Vous êtes convaincu-e-s des atouts et richesses de la Seine-Saint-Denis ?

Vous recherchez un cadre de vie au travail exigeant et respectueux des personnes ? Rejoignez-nous !

Le Service des crèches, un service public au plus près des habitant-e-s

Le Département de la Seine-Saint-Denis, fort de ses 55 crèches réparties sur 22 communes, recrute tout au long de l'année plus d'une centaine de professionnel-le-s de la Petite enfance.

Au Département de la Seine-Saint-Denis, vous participez à l'accueil des enfants et des familles, et vous intégrez la fonction publique territoriale.

Accueillir et inventer ensemble dans les crèches départementales

Le projet éducatif des crèches départementales (PECD), est le cadre de référence de l'action des professionnel-le-s du Département. C'est une synthèse de la vision départementale de l'accueil de l'enfant et de ses parents. Il donne sens et cohérence à l'action des équipes.

Il se compose :

- de 4 valeurs socles à réaliser au quotidien : respect et bienveillance, faire et penser ensemble, diversité et égalité, plaisir, créativité, bien être.
- des orientations de travail à décliner dans les projets d'établissement de chaque crèche départementale.

Le Département encourage et soutient les crèches dans leur ouverture sur leur quartier et plus largement sur leur environnement, en favorisant le partenariat local. Suivant les besoins des enfants, des familles et des professionnel-le-s, la crèche collabore avec des associations, institutions, services et équipements de proximité dans le domaine éducatif, culturel, sanitaire ou social.

Un accueil de qualité

Des projets culturels, artistiques et ludiques en direction des enfants et de leurs familles sont portés par les équipes des crèches départementales au quotidien.

La pluridisciplinarité au sein des équipes, composées de puériculteur-ric-e-s, d'infirmier-ère-s, d'auxiliaires de puériculture, d'éducateur-ric-e-s de jeunes enfants, d'agent-e-s techniques, de psychologues, de médecins, de psychomotricien-ne-s, offre un accueil individualisé et respectueux du développement de l'enfant.

Le Département investit dans ses crèches dans le cadre d'un Plan Petite enfance et parentalité qui améliore l'accueil des usager-ère-s et les conditions de travail des agent-e-s (rénovation des établissements, réflexion sur le matériel adapté...).

ÉGALITÉ
LE DÉPARTEMENT
ENGAGÉ



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT